

DEC181715DR16

Décision portant nomination de Mme Valérie DA FONSECA E SOUSA aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation de Michel Ange

La Déléguée Régionale

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC172385DAJ du 06/09/2017 nommant Mme Laurence EL KHOURI, directrice de l'information scientifique et technique par intérim.

Considérant que Mme Valérie DA FONSECA E SOUSA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation de l'île de France Ouest et Nord le 17/12/2007

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Valérie DA FONSECA E SOUSA est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation Paris Michel Ange, à compter du 01/01/2018

Mme Valérie DA FONSECA E SOUSA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Valérie DA FONSECA E SOUSA est placée sous l'autorité de Mme Laurence EL KHOURI

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 06 juin 2018

La Déléguée Régionale de Paris Michel-Ange